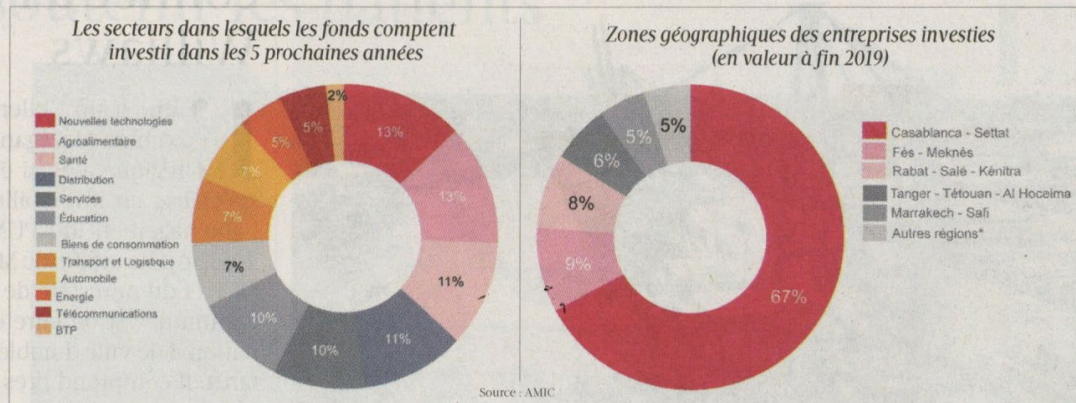


# Les secteurs où veulent investir les capital-risqueurs

Si l'industrie a été le principal secteur où les fonds se sont activés en 2019, les nouvelles technologies et l'agroalimentaire devraient monter en puissance, diversification oblige, dans les 5 prochaines années. Cette ouverture s'accompagne d'un élargissement des cibles pour contenir, en plus d'entreprises en développement, retournement ou transmission, davantage de PME et de startups en phase d'amorçage. Et si le ticket moyen a doublé en dix ans, le taux de rentabilité interne reste supérieur à 10%.

Les nouvelles technologies et l'agroalimentaire sont les secteurs les plus prisés par les fonds de capital investissement au Maroc. Selon le rapport annuel du secteur, présenté mercredi par l'Association marocaine des investisseurs en capital (AMIC), 13% de ces fonds veulent investir dans le premier secteur les 5 prochaines années et 13% dans le second. La santé et la distribution suivent, avec 11% des intentions d'investissement. Au total, 36% des 20 fonds sondés comptent investir dès cette année. Ils sont encouragés par les performances globales du secteur, malgré un léger repli des investissements. En effet, les levées de fonds ont légèrement décéléré l'année dernière. Elles se sont établies à 1,18 milliard de DH, selon le document. Un niveau inférieur à celui de 2018 (1,68 milliard) et de 2017 (1,31 milliard). Malgré cette décélération, en seulement 3 ans (2017-2019), la quatrième génération de fonds a largement dépassé les levées de la troisième génération (2011-2016), qui s'élevaient à 3,6 milliards de DH, pour atteindre 4,2 milliards.

«À partir de 2017, les organismes de développement internationaux, particulièrement ceux établis dans l'Union



européenne, apportent plus de la moitié des fonds levés», indique Adil Rzal, président de l'AMIC. Ils représentent aujourd'hui les deux tiers des levées de la quatrième génération de fonds.

## Neuf nouveaux investissements en 2019

En 2019, les fonds ont investi dans 9 PME et réinvesti dans 4 entreprises pour un total de 765 millions de DH. Ce qui porte le total des entreprises ayant bénéficié, depuis 2000, de capital investissement à 210 pour un montant global de 15,3 milliards de DH. Le secteur industriel absorbe 34% des investissements réalisés en 2019. Il est suivi par les services et transport (25%). La région de Casablanca-Settat attire 69% des investissements. Fès-Meknès (9%) et Rabat-Salé-Kénitra (8%) arrivent loin derrière.

## Le capital amorçage prend de l'altitude

Le capital investissement se focalise particulièrement sur les entreprises en développement, avec 61% du nombre de deals de 2019 contre 58% un an plus tôt. Ceci dit, il s'intéresse davantage aux entreprises en phase d'amorçage, avec une part qui atteint 26% contre 8% seulement un an auparavant. Malgré cela, et à cause des tickets d'entrée particulièrement bas dans cette phase,

le capital amorçage ne représente que 6%, en valeur, des investissements réalisés en 2019.

Par ailleurs, le nombre de deals de plus de 100 millions de DH augmente et représente actuellement 23% contre 13% pour la troisième génération de fonds. Même constat pour les transactions comprises entre 10 et 20 millions de DH (de 10 à 19%). Les tickets moyens d'investissements ont doublé en deux générations, passant de 43 millions de DH pour la période 2006-2011 à 92 millions pour 2017-2019. Fait marquant, le ticket moyen pour les entreprises en phase l'amorçage/risque est actuellement de 8 millions de DH.

## Une rentabilité honorable

Les fonds d'investissement en capital ont réalisé 11 actes de désinvestissement l'année dernière. Ce qui leur a permis d'encaisser près de 800 millions de DH, soit le deuxième niveau le plus élevé après celui de 2017 (968 millions) pour ces dix dernières années. Le TRI brut moyen calculé sur la base de 84 cessions effectives est de 14% sur la période 2000-2019. «En net, nous obtenons également un TRI à deux chiffres, autour de 10 à 11%», déclare au «Matin-Éco» Adil Rzal. De quoi séduire les investisseurs. ■

Abdelhafid Marzak

L'amorçage représente 26% des transactions en 2019, mais seulement 6% en valeur.